

FORUM PUBLIC VIRTUEL - PROGRAMME TALENTS EN VUE

30 septembre 2020

Les deux forums publics, en français et en anglais, sur le programme Talents en vue ont réuni une centaine de participants.

Après les mots d’ouverture de la directrice générale de Téléfilm Canada, Christa Dickenson, et du directeur principal, Gestion du portefeuille culturel, René Bourdages, les participants ont entendu les présentations avec PowerPoint de Peggy Lainis, directrice régionale, Longs métrages – marché anglophone, région du Québec, sur le programme Talents en vue et de Mathieu Perreault, spécialiste, analyse économique et performance de programmes, sur les résultats du sondage en ligne réalisé entre le 20 et le 27 septembre 2020.

Dans le forum en français, la parole a ensuite été donnée à Jean Hamel, directeur général de l’INIS, un des 65 partenaires désignés du programme et à un ancien participant, Neegan Sioui, qui ont chacun témoigné de leur expérience. Dans le forum en anglais, Tonya Williams, fondatrice et directrice générale et artistique de Reelworld a pris la parole, suivie de l’ancienne participante Caitlin Grabham.

Les discussions entre participants ont porté sur les cinq grands thèmes suivants : le rôle des partenaires désignés, le mentorat, le montant du financement accordé par Téléfilm, le passage à un 2^e film, le court métrage. Ils ont également émis des avis et recommandations sur les critères du programme et son mérite.

Le document qui suit présente un sommaire des opinions et recommandations entendues durant les forums.

Opinions	Recommandations
Partenaires désignés	
Les partenaires sont bons pour faire la promotion du programme.	
Le rôle du partenaire se borne à la préparation et à la recommandation des dossiers. Il n’est même pas informé des raisons de refus. Est-ce que les comités lisent les scénarios ou seulement le document synthèse?	Ce rôle pourrait être élargi à l’accompagnement des projets de bout en bout, de la scénarisation jusqu’à la première projection. Il n’est pas du mandat de Téléfilm d’offrir un mentorat.

Opinions	Recommandations
<p>Les partenaires sont là pour qu'il ait une plus grande diversité de candidatures, et sont conscients de l'importance de ce rôle.</p> <p>Aider les candidats potentiels à préparer leur demande exige beaucoup de temps et d'engagement.</p> <p>Les partenaires désignés n'ont pas tous accès aux mêmes ressources pour valider que les cinéastes admissibles ont les compétences recherchées.</p> <p>La qualité du processus est variable d'un partenaire à l'autre.</p>	<p>Les partenaires veulent être mieux accompagnés dans la façon de choisir, de développer et de présenter les demandes qu'ils vont recommander.</p> <p>Quelqu'un à Téléfilm devrait s'impliquer davantage : comment préparer les dossiers des requérants.</p> <p>Si les partenaires prennent l'habitude de rassembler les demandes et de réduire la charge administrative, cet argent devrait être investi dans les projets.</p>
<p>Il y a une limite de 1 recommandation par année par partenaire désigné.</p>	<p>Pour encourager la diversité, permettre aux partenaires désignés de recommander un second candidat noir, autochtone ou de groupes racialisés.</p>
<p>Comment choisit-on les partenaires?</p> <p>Les organisations partenaires font trop obstacle à la participation.</p>	<p>Plus de transparence sur la façon dont ils sont choisis.</p> <p>Les requérants devraient pouvoir déposer une demande directement.</p>
<p>On « magasine » pour trouver un partenaire désigné.</p>	
<p>Mentorat</p>	
<p>Les compétences requises ne sont pas nécessairement acquises dans les écoles de cinéma.</p>	<p>Les équipes pourraient bénéficier d'être appuyé par un producteur/réalisateur d'expérience durant le tournage.</p>
<p>La liste des partenaires désignés, à l'origine des écoles de cinéma, a été élargie aux coopératives puis aux festivals de films afin d'avoir une présence hors des grands centres. Ils ne pas tous en mesure d'offrir un accompagnement.</p> <p>Certains partenaires ne sont pas en mesure d'offrir beaucoup de mentorat (en termes de temps et de ressources). Certains en sont simplement incapables (pensez aux festivals de films).</p>	<p>Les partenaires désignés auraient la capacité de mettre sur pied des incubateurs ou d'organiser des séances de formation intensive si on leur donnait les moyens.</p>

Opinions	Recommandations
<p>Les producteurs exécutifs ne sont pas rémunérés.</p>	<p>Les producteurs exécutifs devraient être rémunérés par des honoraires financés hors du budget de production.</p> <p>Une assistance est nécessaire pour les relations d'affaires, les questions juridiques, la comptabilité et la tenue de livres.</p> <p>Le mentorat et le processus d'apprentissage sont essentiels.</p> <p>Mettre en place des incitatifs pour les partenaires en production, afin qu'ils « nous accompagnent tout au long du parcours », car « il est facile de se perdre en chemin »; des gens qui s'investissent réellement.</p> <p>Prévoir une petite somme en développement pour les producteurs qui font du mentorat (incitatifs).</p>
<p>Le mentorat est une bonne chose, mais les producteurs en ont abusé en faisant le « minimum pour encaisser leur chèque ».</p>	<p>Le mentorat doit être recommandé aux équipes sélectionnées.</p> <p>Téléfilm pourrait mettre sur pied un service pour jumeler les producteurs exécutifs/mentors et les projets.</p> <p>Établir un répertoire officiel de producteurs pouvant offrir du mentorat (un bassin de candidats).</p> <p>Le mentorat doit être mieux structuré – un certain nombre d'heures par semaine.</p> <p>Demander à Téléfilm de surveiller le mentorat des producteurs exécutifs afin de s'assurer de leur disponibilité pour leurs équipes.</p> <p>Les distributeurs doivent participer au processus de mentorat/consultation.</p>
<p>Il est utile d'être en contact avec la cohorte et les anciens participants, pour qu'il nous partage leur expérience. Il y a eu un sommet régional, mais pas de contacts avec les participants des autres régions.</p>	<p>Mentorat entre pairs. Créer des occasions favorables pour ceux qui ont offert leur aide aux prochains participants.</p> <p>Passer plus de temps à écouter les anciens participants.</p>

Opinions	Recommandations
<p>Le mentorat est quelque chose de très sérieux, sur quoi il ne suffit pas de poser une étiquette. Il peut être toxique venant de Téléfilm. Les producteurs blancs ne sauraient pas comment composer avec le racisme sur les plateaux.</p>	<p>Le mentorat doit être conçu par et pour nos communautés. Il doit venir de l'intérieur, en s'inspirant du programme mis sur pied par la CBC.</p> <p>Ou encore, jumeler différents profils sociaux qui partagent les mêmes valeurs et le même intérêt thématique. Ceci pourrait avoir un impact sur le film.</p>
<p>L'obligation que tous les membres de l'équipe créative en soient à leur première expérience doit être révisée.</p>	<p>Permettre à des gens d'expérience d'offrir un mentorat, comme plusieurs régions ne peuvent compter sur des écoles ou des partenaires désignés.</p>
<p>De nombreux Canadiens de la première génération n'ont pas l'accès ni les contacts.</p> <p>Difficulté à trouver des gens de l'industrie prêts à s'impliquer dans le projet.</p>	<p>Les Canadiens de la première génération ont besoin du mentorat de distributeurs et producteurs d'expérience.</p>
Financement	
<p>En ce qui concerne l'argent, même 200 k\$ ne suffisent pas. Personne n'est rémunéré.</p> <p>Il n'est pas impossible de travailler avec 150 k\$, mais les cinéastes ont l'impression que leur vision est compromise; ils ont l'impression de frapper un mur lorsqu'ils sont incapables de payer les acteurs et les techniciens.</p> <p>Relations difficiles avec les syndicats.</p> <p>Réseau moins accessible en région.</p> <p>Les équipes de Talents en vue ne consacrent pas assez de temps au développement. Le délai est trop court pour réécrire le scénario avant de passer à la production.</p>	<p>Ce ne doit pas être un acte de charité, mais une occasion de découvrir des talents et des histoires diversifiées.</p> <p>La somme de 150 k\$ est suffisante pour un film non narratif. Pourrait être suffisante pour un court ou moyen métrage narratif.</p> <p>La somme devrait permettre au producteur et au réalisateur de recevoir un salaire décent – disons 50 k\$. Il faut ensuite penser à tous les autres membres de l'équipe et à tout le reste.</p>
<p>Les concessions salariales que doivent s'imposer le producteur et le réalisateur (ainsi qu'à leurs amis techniciens et acteurs) sont telles que peu</p>	

Opinions	Recommandations
<p>de projets sont déposés en provenance de régions où les professionnels ont des opportunités bien rémunérées, en télévision notamment.</p>	
<p>La conception du programme compte sur l'ingéniosité, la nécessité de demander des faveurs et de compter sur des commanditaires, ce qui ne fonctionne pas pour les Noirs, les Autochtones et les personnes de groupes racialisés.</p> <p>Le niveau peu élevé du financement favorise des cinéastes privilégiés sur le plan économique qui peuvent compter sur leur famille et des contacts préexistants dans l'industrie, et sur l'accès à des fonds du secteur privé. Il serait difficile pour quelqu'un n'étant pas dans une situation privilégiée de participer au programme Talents en vue.</p> <p>Difficile d'avoir une vie équilibrée. On n'a pas les moyens de prendre des congés – journées de travail supplémentaires, pas de vacances... Talents en vue a été créé avec de bonnes intentions, mais c'est devenu un cadre qui placent les jeunes cinéastes en situation d'échec. Pour les producteurs, ce sont de longues heures de travail ardu pour peu d'argent. Effet dévastateur pour les Noirs, les Autochtones et les personnes de groupes racialisés.</p> <p>Parmi ceux qui ont décidé de ne pas participer au sondage, plusieurs sont personnellement endettés. Il faut essayer de corriger le mal qui a été fait. Pour pouvoir élargir l'accès à d'autres groupes, il faut avoir une véritable réflexion sur le modèle économique – un enjeu réel.</p>	<p>Le programme doit pouvoir permettre de lancer une carrière. Peut-être financer moins de projets.</p> <p>Établir des partenariats avec des fournisseurs, assureurs, services juridiques.</p> <p>Créer des liens avec des entreprises existantes qui se consacrent au développement des talents émergents en les aidant à identifier leurs besoins et à trouver les outils qui leur conviennent le mieux en production et postproduction.</p>
<p>À l'origine, le programme avait comme objectif de soutenir l'expérimentation. Des réalisateurs de talent arrivaient à faire de tels films en dehors du système et à gagner des prix dans des festivals prestigieux. Une allocation de 125 k\$ de Téléfilm pour ce type de film correspondait mieux à l'intention. Aujourd'hui, les projets sont beaucoup plus conventionnels.</p>	<p>Dans la sélection des projets à recommander, les partenaires désignés devraient se discipliner à ne pas proposer des projets trop ambitieux qui mettent les équipes à risque d'échec.</p>

Opinions	Recommandations
<p>Les principes directeurs du programme ne sont pas en phase avec ceux d'autres organismes de financement – Conseil des arts du Canada, SODEC. Le financement n'est pas facile à compléter.</p> <p>Lorsqu'on atteint le plafond budgétaire de 250 k\$, le projet devient inadmissible aux tarifs de l'ACTRA pour les productions à micro-budget.</p> <p>Frustration et résistance du Conseil des arts du Canada face aux projets Talents en vue (parce que les projets du Conseil des arts sont portés par le réalisateur alors que ceux de Talents en vue sont portés par l'équipe en termes de contrôle créatif et de propriété).</p>	<p>Le Conseil des arts du Canada devrait pouvoir collaborer avec Téléfilm.</p>
<p>Critères de programme</p>	
<p>Le plafond de 250 k\$ quant au budget de production total, dans l'esprit d'un projet à micro-budget, est une contrainte importante. Téléfilm accorde une certaine flexibilité, ce qui rend l'interprétation du critère ambiguë.</p> <p>Pourquoi limiter ma vision créative et mes éventuels partenaires de financement?</p>	<p>Devrait être clarifié.</p>
<p>Les obligations de livrables sont onéreux, pouvant totaliser jusqu'à 40 k\$, ce qui laisse très peu d'argent pour la production.</p> <p>Les lignes directrices exigent le sous-titrage dans l'autre langue officielle, ce qui réduit davantage la maigre allocation accordée.</p>	
<p>Il est regrettable que les séries web ne soient plus financées. C'était une porte d'entrée pour les jeunes créateurs noirs, autochtones et de couleur.</p>	
<p>Quatre mois se sont écoulés avant que l'argent ne soit déposé, alors que la date d'échéance de deux ans pour terminer le projet arrivait à grands pas.</p>	

Opinions	Recommandations
Passage vers un 2^e film	
<p>La participation à Talents en vue n'est pas un tremplin naturel pour faire un 2^e film. Pas la même énergie. Il y a un écart entre Talents en vue et un film dont le budget est inférieur à 2,5 M\$. C'est tout l'écosystème qui est problématique. Il n'y a pas d'intégration entre Talents en vue et les projets à budgets plus élevés.</p> <p>Il est difficile d'aller de l'avant avec le prochain projet. Difficile d'attendre 2-3 ans pour faire un deuxième long métrage.</p>	<p>Il devrait y avoir une corrélation entre les programmes.</p> <p>Un système où l'on peut déposer une demande selon le niveau du budget.</p> <p>Il pourrait peut-être y avoir un programme de premières œuvres en court métrage, et un programme Talents en vue amélioré.</p>
<p>Pas clair s'il est souhaitable pour ceux qui viennent de terminer leur 1^{er} long métrage d'être en compétition avec des réalisateurs expérimentés dans le programme de financement de films à petits budgets (moins de 2,5 M\$).</p> <p>On vise le « volet accéléré » pour un deuxième long métrage.</p> <p>Les critères pour obtenir du financement automatique pour un second long métrage sont trop élevés.</p> <p>Pas accessible pour la plupart des longs métrages.</p> <p>Les festivals ont tendance à être exclusifs. Cela va à l'encontre d'une plus grande diversité. Les festivals donnant droit au volet accéléré ne sont pas inclusifs.</p> <p>Lorsqu'on vit dans une petite ville éloignée, il en coûte trop cher pour se rendre dans les festivals qui ont lieu dans les grands centres.</p>	<p>Créer un programme pour un 2^e long métrage en puisant dans le bassin des anciens participants à Talents en vue.</p> <p>Réaliser un long métrage Talents en vue devrait débloquent automatiquement du financement pour un deuxième long métrage.</p> <p>Il faut améliorer la transparence quant aux résultats du programme. Qui a pu faire un 2^e long métrage, à quel budget, dans quel genre, nombre de créateurs de communautés sous-représentées.</p>
<p>Il n'est pas explicite que Téléfilm offre une aide accélérée en production au réalisateur d'un film primé et comment y accéder.</p> <p>Le financement accéléré est accordé au réalisateur, pas au producteur qui pourtant aura porté le projet de bout en bout, assumé toutes les obligations contractuelles, au prix de concessions salariales et d'années de travail.</p>	<p>Le producteur devrait être l'unique propriétaire du projet. C'est lui qui achèvera le projet.</p>

Opinions	Recommandations
<p>Il semble que les cinéastes ignorent qu'ils ont accès au programme régional pour réaliser un 1er long métrage.</p> <p>Les femmes cinéastes doivent davantage faire leurs preuves au niveau régional, et on ne leur fait pas confiance pour réaliser des films à plus gros budget.</p>	<p>Le financement régional ne devrait pas tant être tenu « secret » pour les cinéastes qui réalisent un premier film.</p> <p>Le financement régional doit être plus accessible.</p> <p>Plus d'argent doit être investi dans les films à petit budget et moins dans le financement au niveau national.</p>
<p>La méthode de calcul des points attribués aux à l'équipe pour avoir accès à l'aide au développement porte à confusion. On ne sait pas comment avoir accès à l'aide au développement et à la production si on ne travaille pas avec la même équipe.</p>	<p>Les équipes veulent pouvoir dissoudre facilement leurs sociétés créées pour Talents en vue afin d'avoir accès à une aide au développement selon un processus simplifié. Téléfilm doit créer un système pour « briser les liens » entre les réalisateurs et les producteurs travaillant sur un projet Talents en vue, une fois celui-ci terminé.</p>
<p>Les projets Talents en vue auraient dû être régionaux.</p>	<p>Le programme Talents en vue devrait être intégré dans l'enveloppe de financement régionale.</p>
<p>Aucune interaction avec Téléfilm. La sélection est confiée aux jurys. Aucune possibilité de s'asseoir pour discuter de la suite des choses même lorsque le film a du succès.</p>	
<p>Court métrage</p>	
<p>Hors Québec, les sources de financement sont plus limitées donc cela peut avoir du mérite.</p>	
<p>Le court est aussi exigeant à produire qu'un long métrage, peut-être plus même, et de bons débouchés existent dans les festivals internationaux. Plus difficile en distribution, mais on peut les regrouper pour en faire un long.</p>	<p>Oui le court métrage devrait être financé, mais pour le même montant de subvention de 150 k\$ ce qui permettra de respecter les conditions de l'industrie.</p>

Opinions	Recommandations
Mérite du programme	
Une source de financement et la chance de faire son film quand les autres fonds vous disent non.	
Un apprentissage sur le tas.	
Le fait que le contrôle soit assuré par l'équipe créative est une excellence chose, car cela empêche d'autres personnes de profiter des talents émergents.	

***Plus de données sur le programme seront disponibles cette semaine.**